

Philosophie

Écrit

Toutes séries - Tronc commun

Peut-on dire que seuls les humains travaillent ?

Le sujet proposé cette année invitait explicitement à interroger le caractère spécifiquement humain du travail, ce qui impliquait de la part des candidats une maîtrise du concept et des corpus afférents leur permettant d'opérer des distinctions claires et précises autour desquelles articuler leur problématique. La mise en œuvre de ces distinctions, la maîtrise des références mobilisées à cet effet, et la clarté de la langue dans laquelle l'ensemble devait être formulé, constituaient cette année comme les précédentes les conditions indispensables pour réaliser une bonne copie. Le jury est heureux de constater qu'un certain nombre de candidats ont su remplir ces conditions afin de proposer des traitements du sujet à la fois rigoureux, spéculatifs, et bien informés ; en revanche, il s'alarme de la récurrence d'un certain nombre de défauts matériels et formels inacceptables, entraînant vers le bas un grand nombre de copies moyennes qui semblaient par ailleurs témoigner d'un réel investissement dans le thème ainsi que de connaissances utiles, mais hélas rendues inexploitable.

1. Le premier point sur lequel le jury entend attirer l'attention des futurs candidats au concours est – et ne devrait pas être – la qualité de la langue. Il est bien évident que la préparation la plus scrupuleuse, et les connaissances les plus précises, sont irrémédiablement corrompues par une langue confuse, approximative ou systématiquement fautive. A ce titre, le jury déplore qu'un trop grand nombre de copies manifeste des défauts de maîtrise de la langue proprement inacceptables : il ne s'agit pas de relever les simples coquilles ponctuelles, ou les fautes vénielles qu'un instant d'inattention peut expliquer, mais de blâmer les copies trop nombreuses dont l'orthographe est systématiquement et lourdement fautive. Inutile de multiplier les exemples : rappelons simplement que la maîtrise de l'orthographe est indispensable, non pas pour satisfaire à quelque manie surannée, mais parce qu'il est impossible de formuler correctement sa pensée quand on ne dispose pas d'une langue claire et correcte.

De ce point de vue, la faiblesse de la syntaxe frappe autant, sinon plus, que celle de l'orthographe. Nombreuses sont les copies qui témoignent d'une incapacité dramatique à exposer clairement leurs idées, faute de savoir bâtir les phrases qui le permettraient : certains candidats ne parviennent tout simplement pas à construire correctement des propositions articulées, d'autres pèchent au contraire en se lançant dans des acrobaties rhétoriques dont ils ne maîtrisent pas la technique, et obscurcissent ainsi constamment leur propos. Soulignons enfin la multiplication des fautes relevant du registre de langage : le jury s'étonne en effet de trouver très souvent des tournures familières dont on veut bien imaginer qu'elles sont parfois naturellement venues se présenter sous la plume du candidat, mais dont il est bien évident que la tâche dudit candidat est de les censurer impitoyablement (ainsi l'« entechnos sophia » ne peut pas être définie comme la « faculté d'inventer des trucs » ; et l'on évitera de même de parler de « se tourner les pouces » à propos de l'absence de travail effectif) ; dans le même ordre d'idées, la suppression récurrente de la négation (« il peut pas » pour « il ne peut pas ») témoigne elle aussi de la contamination progressive de la langue écrite par la langue orale.

A ce défaut de maîtrise des registres et des formes correctes correspond, dans de nombreuses copies, l'apparition d'un vocabulaire emprunté à une doxa construite entre les éditoriaux de la presse audiovisuelle et la novlangue des sciences du management. On s'étonne et on s'indigne donc de trouver dans les copies des humains « en capacité » de travailler, prêts à « subventionner leurs ressources », ou à « solutionner » leurs difficultés. Ces facilités apparentes, qui en réalité ne veulent rien dire, témoignent d'une langue littéralement aliénée, que les candidats ne se sont pas appropriée, et qu'ils ne manient que par fragments sédimentés. Cette remarque s'applique d'ailleurs aussi bien aux syntagmes figés dans la langue télévisuelle qu'aux fragments de jargon philosophique maladroitement recopiés. On doit donc redire que la langue est le premier outil de la pensée, et que sa maîtrise n'a pas pour but de sacrifier à une tradition morte, mais de manifester au contraire la capacité d'un candidat à penser selon des formes expressives vivantes.

2. La faiblesse des articulations discursives entraîne aussi très souvent une faiblesse des constructions problématiques. L'introduction d'une dissertation de philosophie est destinée à exposer un système de problèmes dans lesquels se joue l'intelligibilité du sujet : il faut donc d'abord que le sujet y soit intégralement et sérieusement pris en charge, il faut ensuite que les problèmes qui en circonscrivent l'étude soient suffisamment articulés entre eux pour qu'on puisse en tirer un ordre de traitement. Les deux défauts symétriques de ces deux principes sont fréquents : d'une part, en effet, de nombreuses copies entreprennent dès l'introduction une sorte de traduction du sujet dans des termes voisins, qui présentent apparemment l'avantage de mieux convenir au candidat. Le jury a ainsi pu lire de nombreuses copies qui transformaient manifestement le sujet en une question de cours connexe et mieux connue (l'opposition conceptuelle entre aliénation et émancipation par le travail constituant une des destinations les plus courantes de ce « déplacement » du sujet). Il est au contraire bien évident que toute restriction ou toute modification arbitrairement imposée au sujet constitue une faute problématique, et empêche la copie de proposer un traitement correct de la question qui lui est réellement soumise : le jury souhaite donc rappeler que si l'année est consacrée à étudier des thèmes dans leur généralité problématique, l'épreuve du concours consiste bien à appliquer à une question déterminée les acquis de la préparation.

D'autre part, de trop nombreuses copies considèrent la problématique comme le moment obligé et fastidieux d'une rafale de questions qui cherchent à épuiser le sujet à force d'interrogations sérieuses et répétitives. Ce procédé, dont l'inefficacité rhétorique est par ailleurs totale, témoigne d'un malentendu sur la nature et la fonction même d'une problématique : une problématique sert à mettre en évidence le caractère non évident du sujet, en le rapportant à un certain nombre de problèmes dont l'analyse et l'exposition, dans l'introduction, permettent de définir les conditions d'intelligibilité du sujet. En tant que le sujet est problématisable, il n'est pas question d'en proposer un traitement univoque ; en tant qu'il est problématisé, l'ordre de ce traitement doit être directement tiré de l'exposé problématique. Ne pas respecter le premier de ces deux préceptes, c'est le défaut de trop nombreuses copies, qui considèrent cette année que la réponse à la question posée allait d'elle-même, et qui parvenaient tout au plus à articuler une antithèse artificielle pour contrebalancer un traitement « à charge » de la question. Ne pas respecter le second, c'est méconnaître la véritable fonction de « l'annonce du plan », exercice auquel la plupart des copies sacrifient de façon mécanique et sommaire, sans qu'aucun lien organique puisse être observé entre la série des questions juxtaposées sous le nom de problématique et le programme arbitrairement proposé à l'issue de cette série. Si le plan doit être annoncé dans l'introduction, c'est au contraire parce que cette articulation des parties est intimement liée à la problématique : la problématique ordonne des questions qui dessinent l'intelligibilité possible du sujet, et indique par là l'ordre dans lequel ces questions doivent être traitées, puisque précisément c'est de l'intelligibilité même du sujet qu'il s'agit. Une manière déterminée de concevoir les enjeux et les difficultés du sujet entraîne nécessairement une manière tout aussi déterminée de séquencer l'argumentation qui va explorer ces enjeux et ces difficultés pour en tirer une véritable compréhension de la question posée et des réponses possibles.

Cette dernière considération comporte un autre enjeu : si le plan découle naturellement de la problématique, en tant qu'il n'est que le déploiement linéaire et ordonné des conditions d'intelligibilité du sujet, il n'est pas possible de se contenter d'une pure juxtaposition des parties de la dissertation. Les trois étapes de la copie ne peuvent pas constituer trois pistes de traitement indépendantes, ou mutuellement exclusives : leur succession doit dessiner un propos cohérent (ce qui signifie tout

simplement que le candidat est censé rédiger une dissertation unique et ordonnée, et pas un rassemblement de pistes distinctes et incompatibles). Trop de copies ont ainsi présenté, dans une première partie, une liste faiblement ordonnée de preuves ou d'arguments en faveur de l'existence d'un travail non-humain (travail animal, travail des machines, parfois même travail des extra-terrestres), avant de prendre dans les deux dernières parties le strict contre-pied de cette hypothèse pour démontrer qu'au contraire seuls les humains travaillent. Outre que cette façon de procéder ne comporte en réalité que deux parties déséquilibrées, elle présente le défaut essentiel de consacrer plusieurs pages au développement d'une voie que l'on va ensuite définitivement convaincre de fausseté. C'est sur ce point que l'idée même d'une problématique est essentielle : si une hypothèse de traitement se révèle intégralement fautive, il n'y a pas de sens à la laisser subsister dans le plan définitif ; a contrario, si elle y figure, c'est qu'elle doit nécessairement léguer à la suite du développement quelque chose sans quoi il ne pourrait pas se tenir. De ce point de vue, les meilleures copies sont évidemment celles qui parviennent à tenir une interrogation cohérente à travers les étapes diverses de son déploiement, en construisant un parcours étayé par les acquis conceptuels de chacun de ses moments.

Au problème de l'ordre problématique global de la copie s'ajoute généralement un problème d'articulation locale : au sein de chaque partie, en effet, le jury a trop souvent observé des constructions excessivement lâches. On a souligné ci-dessus les dangers d'une langue mal tenue, ou d'une syntaxe faible : c'est ici que ces défauts produisent leurs mauvais effets. Ainsi, dans la copie « typique » qui commençait par mettre en liste les preuves à l'appui de l'existence d'un travail non exclusivement humain, ces preuves ou ces arguments ont eu tendance à être strictement juxtaposés, en d'indigestes listes dont chaque item fait à peine l'objet de quelques lignes, construites autour d'un exemple (la fourmi, le castor, le termite et l'abeille constituant les points de passages quasi-obligés du bestiaire du labeur) ou d'une référence (laquelle, en trois ou quatre lignes, ne peut bien sûr qu'être tragiquement simplifiée et déformée). Ce principe purement sériel engendre des copies longues et lentes, sans aucune puissance démonstrative, et qui négligent généralement l'indispensable travail de corrélation des sens multiples d'un concept, travail esquivé par la juxtaposition pure et simple de perspectives indépendantes les unes des autres et à peine effleurées. Là encore, les bonnes copies se distinguent d'emblée par leur capacité à éviter cet effet platement sériel, pour proposer dans chaque partie un véritable discours, tenant ensemble les moments différents qu'il articule.

3. Il faut bien sûr, au-delà de ces questions formelles, que les contenus sur lesquels s'appuie le développement soient correctement maîtrisés et correctement exposés. Outre les défauts matériels (il faut de nouveau rappeler qu'on ne peut pas se permettre d'approximations dans les noms propres ou dans les titres des œuvres que l'on utilise : ainsi le prénom d'Arendt est Hannah, et non Anna ou Hana ; et la « dialectique du maître et de l'esclave » n'est pas plus le titre d'une œuvre de Hegel que « le mythe de Prométhée » n'est celui d'une œuvre de Platon), on remarque qu'un véritable fossé se creuse entre les candidats qui annoncent des fragments de cours et ceux qui ont su entretenir un rapport personnel et vivant avec les thèses et les textes qu'ils manipulent : pour quelques développements remarquables sur Aristote, Marx, ou Simone Weil, combien de résumés approximatifs ont tenu lieu d'argument ! On rappelle d'ailleurs, à ce propos, que le jury ne considère a priori aucune référence comme indispensable ni, symétriquement, comme interdite. On a pu lire d'excellents passages sur Hésiode, et de très mauvais penchons sur Hegel, ou de très belles utilisations de Platon, et d'inutiles platitudes sur Péguy : dans tous ces cas, l'identité même de l'auteur cité n'a pas de rapport intrinsèque avec la qualité de ce qu'on en tire – on notera simplement qu'il est plus facile de pardonner un passage un peu faible sur un auteur mineur dans une copie qui par ailleurs maîtrise ses références fondamentales ; inversement, une partie qui ne repose que sur Bataille, et qui de plus le cite et l'utilise mal, est littéralement sans défense. La règle absolue qui préside à l'emploi de toute référence, c'est sa maîtrise : il est inutile de considérer la dialectique du maître et de l'esclave comme un passage obligé si on ne sait pas en reconstruire sérieusement l'argument ; inutile, et même contre-productif, puisqu'une référence déformée ou schématisée est non seulement incapable de soutenir un argumentaire, mais encore propre à entraîner avec elle toute une partie du développement dans l'approximation et le flottement.

Le sujet proposé cette année présentait une autre particularité : outre les auteurs et les textes du corpus philosophique, il a souvent appelé chez les candidats des références à des disciplines connexes

(sociologie, économie, histoire politique, histoire des techniques) ainsi qu'à des exemples factuels (avec une nette prédominance des exemples tirés du monde animal). Là encore, si certaines copies ont su mobiliser des connaissances précises et rigoureuses à l'appui de leurs démonstrations, le jury a également lu trop de schématisations, de simplifications ou d'erreurs matérielles. On ne peut pas soutenir sans autre explication que le travail « apparaît au XVIII^e siècle », que l'économie déshumanise la société, ou que l'homme préhistorique ne « travaillait que quelques heures par jour » – sur ce dernier point, il est frappant de constater qu'un grand nombre de copies franchissent allègrement le pas de la métaphore à la définition et, montrant avec Marx, Simone Weil ou Robert Linhart que le travail posté « déshumanise », en concluent qu'il doit donc « animaliser », de sorte que les sociétés capitalistes ramènent le travailleur à l'état de nature. Cette sorte de raccourci est typique des simplifications qu'il faut à tout prix éviter, en particulier lorsque le sujet, comme c'est le cas cette année, implique un regard informé et précis sur le monde contemporain. Ce défaut a été particulièrement sensible dans de nombreuses troisième parties qui se sont appuyées sur les travaux de Jeremy Rifkin, Dominique Méda ou André Gorz pour prophétiser la « fin du travail », en caricaturant grossièrement les thèses complexes et par ailleurs polémiques de ces auteurs. Il n'est là non plus pas possible de soutenir tout uniment que le travail manuel a disparu avec l'apparition de l'informatique, ou que le régime des retraites et la protection sociale constituent désormais des normes planétaires : on ne peut pas accepter le type de myopie qui consiste à transformer les conditions pratiques de vie propres au monde occidental contemporain en données anthropologiques universelles. La réflexion philosophique a vocation à s'exercer aussi sur des questions actuelles, et cette actualité, à laquelle les candidats devaient bien sûr se confronter cette année, entraîne une exigence redoublée de rigueur et de précision.

Ce dernier conseil s'applique particulièrement, cette année, à l'emploi intensif des exemples animaliers, qui ont parfois donné lieu à des divagations lyriques (une réflexion sur les fourmis servant de prétexte à une digression sur les beautés cachées de « Dame Nature »), mais qui ont surtout constitué l'occasion d'innombrables simplifications et erreurs factuelles. Le fait de recourir à un exemple plutôt qu'à une référence savante ne dispense aucunement de l'exigence normale de rigueur et de précision qui s'impose à toute copie : en d'autres termes, ce n'est pas parce que l'on parle des abeilles plutôt que de Hegel que l'on est instantanément autorisé à écrire n'importe quoi. Là encore, il est inutile d'énumérer les perles ou les fautes – le jury est cependant tenté de rappeler, face à l'engouement que le sujet proposé a suscité envers les castors, que l'animal en question ne construit pas des barrages dans le seul but d'y loger (thèse partagée par les trois quarts des copies qui évoquent cet exemple) mais aussi pour faire artificiellement monter le niveau des cours d'eau afin d'atteindre sans s'exposer au danger de la terre ferme le pied des arbres dont il consomme l'écorce. La précision est certes un peu anecdotique ; toutefois, bien des copies qui invoquaient l'exemple du castor exhibaient ensuite en contrepoint l'idée d'une modification calculée de la nature comme véritable critère du travail humain : à ce titre, l'exemple lui-même, en toute rigueur, les démentait. Cette erreur éthologique, objectivement bénigne, n'est que l'emblème des simplifications dont la naïveté coupable a affaibli bien des développements.

Pour finir, le jury est heureux d'avoir lu de bonnes et parfois d'excellentes copies, capables de prendre en charge la totalité de la question posée, d'en proposer un traitement nuancé et articulé, servi par une langue claire et rigoureuse, étayé par des analyses précises. De belles lectures d'Hésiode, de Rousseau, de Bergson ou d'Arendt ont permis aux candidats qui les produisaient de donner du relief et de la consistance spéculative. Ces dissertations, qui ont été très bien notées, ne constituent pas d'extraordinaires démonstrations de brio, dont les futurs candidats seraient fondés à considérer qu'ils sont hors de leur portée : au contraire, le jury souhaite rappeler que les bonnes copies sont normalement claires, rigoureuses, et informées, ce qui en fait simplement de bons exercices de dissertation philosophique, auxquels peuvent en droit prétendre tous les candidats au terme d'une solide année de préparation.

Les sciences supposent-elles l'idée de nécessité ?

L'intitulé du sujet proposé cette année invitait les candidats à réfléchir sur la question *des sciences dans leur rapport à l'idée de nécessité* ; il s'agissait donc de construire une problématique qui prenait en compte la formulation spécifique du sujet plutôt que de se laisser aller à restituer un ensemble de connaissances sur la *nécessité* en général. Les bonnes copies sont, comme toujours, celles qui ont su à la fois élaborer une véritable problématique appuyée sur des définitions conceptuelles claires et précises, les fonder sur des références pertinentes et bien exposées et rédiger l'argumentaire de façon démonstrative, dans une langue correctement maîtrisée. Les autres présentaient des défauts sur l'un de ces points, ou sur les trois à la fois pour les copies les plus faibles.

Il serait fastidieux d'énumérer les fautes d'orthographe et de langue qui, cette année encore, furent omniprésentes. Contentons-nous de noter la consternation du jury face à des copies à l'orthographe totalement fantaisiste et rappelons que l'utilisation des abréviations ne saurait être tolérable pour une épreuve qui est aussi un exercice rédactionnel. Les noms propres de philosophes ne furent pas non plus épargnés, associés parfois à des titres d'ouvrages imaginaires ou très approximatifs, prouvant non seulement que le candidat ne les avait pas lus, mais qu'il ne les avait pas même vus. La maîtrise de la langue ne se limitant pas à une orthographe correcte, il est nécessaire, une fois encore, de souligner que les fautes grammaticales nuisent fortement à la compréhension d'une copie, et qu'il n'est pas possible de construire un raisonnement cohérent dans une langue défectueuse.

Plutôt que de s'attarder sur ces faiblesses également constatées et soulignées les années précédentes, nous préférons mettre l'accent cette année sur les problèmes méthodologiques qui trahissent un manque de maîtrise dans l'exercice de la dissertation philosophique. Rappelons tout d'abord que le jury ne privilégie aucun axe problématique en particulier et que, si toute position est a priori défendable, elle doit l'être effectivement, et se fonder sur un raisonnement démonstratif construit. Bien qu'il s'agisse là d'une évidence, notons que l'utilisation de la conjonction de coordination « donc » ne suffit à elle seule à produire une démonstration, et que les exemples ont pour fonction d'illustrer le propos, ne pouvant prétendre à eux seuls constituer le socle argumentatif du raisonnement. Plusieurs classes de problèmes émergent, trahissant de graves lacunes au niveau de la méthode de la dissertation.

Trop souvent, les définitions des termes du sujet ou des principaux concepts utilisés dans le cours de la copie sont inexistantes ou très sommaires, comme si les notions étaient univoques quels que soient les auteurs ou les époques considérés. Il semble donc nécessaire de rappeler que l'introduction est l'espace permettant de poser une ou plusieurs définitions conceptuelles, afin de constituer un socle sur lequel pourra se construire la démonstration, les termes pouvant être affinés dans la suite de l'argumentaire, au sein des différentes parties. Il est donc indispensable que les candidats s'interrogent dès l'introduction sur les significations possibles des notions proposées par le sujet, en évitant de les caricaturer, voir de les dénaturer. Le thème étudié cette année était « la nécessité », mais le sujet invitait à réfléchir sur « l'idée de nécessité », qui supposait un axe problématique spécifique mettant en question le statut de « l'idée ». Le pluriel associé à la notion de « science » n'était pas non plus à négliger, de même que l'étude du verbe « supposer » qui, correctement interrogé, a permis à certaines bonnes copies de produire des réflexions riches et intéressantes. Il étonnant de constater que bon nombre de copies proposaient une problématique qui traitait « La science suppose-t-elle la nécessité » ou « science et nécessité » plutôt que le sujet selon sa formulation exacte, ce qui entraînait des remarques parfois totalement hors sujet. Le jury tient donc à rappeler que le sujet proposé doit être traité tel quel, et qu'il ne peut être transformé en un autre qui conviendrait mieux au candidat. Le traitement problématique peut conduire à utiliser des notions connexes permettant d'apporter un éclairage particulier sur les termes du sujet, mais elles doivent alors être définies elles aussi, au moins brièvement. Sans pour autant chercher à définir tous les mots, il est bon de savoir, par exemple, ce que l'on entend lorsque l'on parle de « hasard » ou de « contingence ».

Bon nombre de candidats semblent confondre l'élaboration d'une problématique et l'accumulation de formules interrogatives en fin d'introduction, souvent sans lien entre elles. Le point d'interrogation n'est qu'un signe de ponctuation qui n'a pas vocation à se substituer à une interrogation réelle ; de même, la répétition à l'identique du sujet relève de la redondance et ne fait en rien avancer le propos.

Le traitement du sujet suppose que le candidat s'appuie intelligemment sur les auteurs de la tradition philosophique au sens large, en évitant les écueils les plus dangereux. Le premier est sans conteste l'absence totale d'auteurs dans la copie, ou leur évocation de façon purement allusive : la capacité à inscrire le propos dans l'histoire de la philosophie fait aussi partie des réquisits pour une épreuve de ce niveau, et l'idée selon laquelle il est possible de penser par soi-même sans aucune référence relève au mieux de la naïveté, au pire de l'orgueil. De plus, trop de candidats semblent penser que l'invocation d'un nom comme celui de Kant ou de Descartes suffit à emporter l'adhésion du lecteur. Rappelons donc que les propos précis et les démonstrations des grands auteurs philosophiques doivent être restitués ; un auteur simplement nommé n'apporte rien d'autre que son nom, cela ne pouvant pas être considéré comme un argument. De même, une citation – d'une taille raisonnable – ne peut être considérée autrement que comme une illustration, et ne saurait pas remplacer une véritable démonstration.

La doxographie est également un écueil fatal : proposer un catalogue d'opinions, sous la forme « Pour Descartes... Pour Kant par contre... Hegel pense pour sa part... » ne constitue en aucun cas une démonstration, même si la connaissance des doctrines est satisfaisante. Les arguments des auteurs convoqués doivent être développés en détail et surtout dans leur rapport avec le sujet proposé. Même si elle est correctement exposée, la gnoséologie kantienne, par exemple, n'a de sens que si elle apporte quelque chose à la problématique, soit pour appuyer la démonstration, soit pour provoquer un retournement dialectique. Il ne s'agit pas de réciter les auteurs mais de les utiliser à bon escient pour faire avancer le propos. Enfin, la multiplication exagérée du nombre de philosophes cités est à éviter, certaines copies ressemblant à des conversations érudites de salon et non à des dissertations, allant parfois jusqu'à accumuler plus de vingt références qui, du coup, ne sont absolument pas développées.

Il faut enfin noter que, sans tomber dans la doxographie proprement dite, certains candidats ont tendance à juxtaposer les doctrines philosophiques sans articulation réelle. Les transitions, notamment entre les parties, doivent être soignées car elles renforcent la structure démonstrative générale, assurant la fluidité et la cohérence de l'ensemble.

Le sujet proposé cette année a de plus mis en évidence des défauts majeurs, comme la tendance à restituer – de façon plus ou moins fidèle – des pans entiers de cours ou d'ouvrages, sans se préoccuper de la problématique proprement dite, conduisant ainsi à nombre de hors sujets. Bien que cela soit une évidence, il faut semble-t-il souligner que l'épreuve n'est en aucun cas une question de cours, et qu'il faut sélectionner dans les connaissances acquises durant l'année celles qui sont réellement utiles pour traiter le sujet proposé. Si la question du Destin, par exemple, avait un intérêt certain concernant la question de la « nécessité » en général, elle ne permettait pas de constituer un axe problématique fort pour le sujet tel qu'il était formulé. Trop de candidats se sont perdus dans des descriptions minutieuses de l'histoire d'Œdipe, parfois sur une partie entière, qui se sont révélées le plus souvent totalement hors sujet. Dans le même ordre d'idée, il n'est pas nécessaire, lorsque l'on parle d'un auteur, de recomposer l'ensemble de sa doctrine en détail sur des pages et des pages : même lorsque cela est bien fait, l'écueil du hors sujet reste fatal. Le candidat doit apprendre à sélectionner ses connaissances pour élaborer une problématique cohérente et progressant de façon démonstrative, non chercher à noyer le jury sous un fatras de connaissances plus ou moins bien assimilées.

L'une des principales faiblesses rencontrées cette année dans les copies concerne le niveau incroyablement insuffisant des connaissances épistémologiques. Pour un sujet qui cherchait à diriger l'interrogation vers la question « des sciences », il ne pouvait être question de limiter le propos à des considérations purement métaphysiques ou gnoséologiques – bien qu'elles fussent fondamentales. Il est navrant que la grande majorité des candidats n'ait même pas fait allusion aux sciences contemporaines, ou du moins du XX^e siècle, auxquelles la philosophie s'est pourtant intéressée. Si le jury n'exige bien entendu pas des candidats une maîtrise parfaite de la physique quantique ou de la biologie contemporaine, il est cependant en droit d'attendre un minimum de connaissances épistémologiques. Très peu de candidats ont été capables d'exposer de façon satisfaisante le problème

de la causalité dans la physique quantique, le principe d'incertitude ou même une vision claire des probabilités. Trop peu de copies ont été capables de proposer une réflexion construite et cohérente sur la science en s'aidant de Bachelard, Monod, Einstein ou Heisenberg, pour ne citer qu'eux. Les sciences humaines ne sont pas mieux loties, souvent nommées d'ailleurs dans les copies « sciences sociales », et semblent se limiter, pour la majorité des candidats, à la philosophie et à l'histoire. L'épistémologie fait partie de la culture philosophique de base, exigible de tout candidat aux concours, et ne peut être passée sous silence dans le cadre d'un sujet qui s'ouvrait explicitement sur « les sciences ».

Oral

Série sciences humaines - Explication d'un texte philosophique

La commission a entendu 29 candidats. Les notes s'échelonnent de 05/20 à 17/20. 14 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 et 15 une note inférieure à la moyenne. Compte tenu de la longueur inégale des textes, deux tiers des sujets proposés portaient sur Aristote et un tiers sur Rousseau. 19 candidats ont tiré un extrait du *Traité de l'âme* et 10 un passage du *Contrat social*. Si les explications entendues témoignaient d'un véritable effort d'appropriation de la psychologie aristotélicienne, le jury a trop souvent été confronté à des prestations prouvant que le candidat n'avait pas pris assez au sérieux la richesse et la difficulté du propos rousseauiste. La qualité des explications du *Contrat social* semblait nettement supérieure l'année dernière, ce qui ne semble pouvoir s'expliquer que par un manque de travail. Alors que 10 candidats ont obtenu la moyenne en expliquant le *Traité de l'âme*, seuls 4 y sont parvenus en analysant le *Contrat social*. Plus parlant encore est l'écart des moyennes relatives à l'un et l'autre de ces textes, respectivement 9,9/20 et 8,4/20. Cet écart devrait prémunir contre la tentation de ranger tel ou tel auteur dans la rubrique des philosophes faciles, au prétexte que leur langue semble moins technique, que leurs analyses semblent mieux connues ou plus conformes à nos intuitions. Contrairement aux apparences, la technicité d'un texte rend son explication plus facile, et par ailleurs, lorsqu'il s'agit d'histoire de la philosophie, se fier au sentiment de familiarité est sans doute le meilleur moyen de passer à côté des problèmes et de parvenir au contresens. Le jury doit cette année encore répéter que les deux textes au programme doivent être étudiés avec le même sérieux, que les candidats doivent prendre la mesure de leurs difficultés spécifiques par un travail continu et qu'il doivent parvenir avant les oraux à maîtriser le style d'explication propre à l'un et à l'autre.

En plus d'une bonne connaissance des textes, les prestations réussies supposent un respect des règles formelles de l'explication de texte. Nous attendons des candidats qu'ils lisent l'extrait et qu'ils en proposent une analyse organisée. Une introduction doit préciser l'objet du texte en le situant dans l'organisation d'ensemble de l'ouvrage, elle doit également expliciter la thèse spécifique et le plan de l'extrait. L'explication proprement dite est quant à elle divisée en parties ; elles reproduisent le plan du texte. Pour finir, une conclusion doit ressaisir le mouvement du texte et procéder à un approfondissement qui peut consister soit à déterminer dans quelle mesure les problèmes qui motivaient l'auteur sont résolus, soit à confronter la thèse défendue et les arguments développés à d'autres passages de l'ouvrage, soit à soulever des problèmes d'interprétation généraux. Si la plupart de ces principes généraux sont présents à l'esprit des candidats, ils ne sont pas toujours appliqués scrupuleusement : l'analyse du plan du texte ne semble pas retenir assez l'attention et la plupart des conclusions sont avortées. En outre, de nombreux candidats tendent à oublier ce qui constitue la caractéristique spécifique de l'explication philosophique : elle porte sur des thèses justifiées par des arguments eux-mêmes ordonnés par des concepts. Le sens des concepts fondamentaux de la psychologie aristotélicienne fut souvent restitué, mais s'agissant du *Contrat social*, le plus souvent,

tout se passa comme si les termes « République », « souverain », « Etat », « peuple », « citoyen » ou « sujet » n'avaient jamais été définis par Rousseau. Enfin, cette année encore, le jury constate un manque d'attention à la nature et à la composition de l'argumentation. Quels sont exactement les arguments développés dans l'extrait, comment chacun d'eux est-il constitué, et comment s'agencent-ils les uns aux autres ? Dans sa préparation, le candidat ne doit pas oublier de considérer sérieusement ces questions, et s'il omet d'y répondre dans l'explication, le jury ne manquera pas de les lui poser.

Rappelons à ce propos que l'entretien qui suit l'explication ne doit être considéré par le candidat ni comme une série de pièges à contourner, ni comme un contrôle de connaissances subi passivement, mais comme une invitation à poursuivre l'analyse du texte. Il ne doit pas non plus se sentir remis en question si nous lui demandons de reprendre certaines de ses analyses, de mieux justifier certaines de ses thèses interprétatives ou de rappeler des contenus doctrinaux : préciser ou développer peut être utile même lorsque le propos est pertinent... Le candidat ne doit pas non plus chercher à deviner ce que le jury chercherait à lui faire dire, voire ce qu'il aimerait entendre ; il doit simplement tenter de répondre aux questions tout en poursuivant sa réflexion philosophique sur le sens de l'extrait commenté.

Série sciences humaines - Exposé sur une question de philosophie

Nous avons entendu vingt exposés sur les trois questions du programme : le travail, l'imagination, la nécessité.

L'épreuve dure une demi-heure, mais comme elle comporte une discussion, il est souhaitable que l'exposé ne dépasse pas vingt minutes, le jury se réservant le droit d'interrompre le candidat qui franchirait cette limite. Nous avons d'ailleurs noté les années précédentes que la plupart des candidats parvenaient aisément à maîtriser leur temps. Nous avons constaté cette année un phénomène inverse et regrettable : plusieurs candidats n'ont parlé que de 10 à 12 minutes ; ils ont obtenu des notes plutôt faibles – non pas que le jury considère qu'il existerait une durée minimale obligatoire de l'exposé, mais tout simplement parce qu'en un temps aussi limité, ils n'ont pas pu développer une problématique et se sont contentés d'aligner quelques idées très schématiques, pratiquement sans analyse et sans exemple.

Comme les années précédentes, un certain nombre de candidats ont su conduire une réflexion rationnelle à partir d'exemples bien analysés et de références maîtrisées à des auteurs classiques. Les meilleurs exposés ont su s'appuyer sur des références correctes à Platon, à Aristote, aux philosophes du XVIIe siècle, à Kant, Hegel, Marx et Arendt - qui sont en quelque sorte le bien commun des élèves des khâgnes et qui peuvent effectivement étayer de solides réflexions, quand les textes sont connus et les arguments évalués avec rigueur.

Ils ont aussi appuyé leur raisonnement sur des connaissances empruntées aux champs du savoir qui s'imposaient sur ces thèmes et qu'ils ont su articuler à l'interrogation philosophique : la sociologie et l'économie dans le cas du travail (mais aussi l'histoire et l'ethnologie, pour tenir compte du fait que le rapport de l'homme au travail n'est pas le même dans toutes les cultures et à toutes les époques) ; les sciences de la nature mais aussi les sciences humaines pour la nécessité ; les pratiques esthétiques mais aussi la psychologie, la psychanalyse voire la sociologie (pour l'« imaginaire social ») dans le cas de l'imagination.

Nous mentionnerons cependant les quelques difficultés qui ont été rencontrées.

Dans les exposés sur le thème du travail, certains candidats parlent de « division du travail » sans faire de distinction entre la division entre métiers, et la division moderne entre phases ou actions à l'intérieur d'un même métier ; ils introduisent ainsi une illusion de continuité – de Platon à Adam Smith ou au taylorisme – qui ne leur permet pas une réflexion nuancée sur la notion.

Nous avons remarqué l'an dernier que sur le thème du choix, les candidats avaient eu parfois beaucoup de mal à distinguer hasard, destin, providence, nécessité (en gros, tout ce qui est différent du libre arbitre). On pourrait répéter cette remarque cette année à propos des exposés sur la nécessité : certains candidats semblent considérer qu'ils peuvent remplacer sans transition « nécessité » par « destin » ou « fatalité » ou encore « contrainte », sans éprouver le besoin de s'interroger sur la

pertinence d'une telle équivalence. Nous avons aussi jugé l'an dernier un peu étonnant que des candidats qui ont eu un an pour préparer cette question n'aient pas pris le temps de s'informer sur le calcul des probabilités, la statistique ou les théories du choix rationnel; nous avons noté dans le rapport que ces théories ont renouvelé la question - même si la porte reste ouverte à plusieurs interprétations philosophiques de ces renouvellements. La situation s'est modifiée cette année : plusieurs candidats ont pensé à mentionner les probabilités, mais c'était parfois pour indiquer qu'à leur avis les mathématiques avaient de ce fait renoncé à toute rigueur !

De même un manque de précision dans l'usage de notions telles que déterminisme, indétermination, incertitude est à signaler. Plusieurs candidats ont tenté d'aborder la question essentielle des connexions entre les développements des sciences de la nature, notamment autour de ces notions, et le développement de la pensée philosophique. Peu ont su le faire avec pertinence, faute d'un travail préalable de clarification conceptuelle et épistémologique sur la portée et sur les limites de ces notions. Ainsi, par exemple, quelques candidats ont construit une partie de leur exposé en se réclamant du principe d'indétermination sans être en mesure d'en donner la définition ni d'expliquer les raisons de ce choix.

Puisque le jury insiste dans chaque rapport sur l'ignorance des candidats dans le domaine des sciences de la nature et de leur histoire, il importe cette fois de s'appesantir un peu sur ce problème, puisque les trois thèmes de cette année comportaient une forte composante scientifique. Il faut connaître cette dimension si on ne veut pas transformer toute question philosophique en un spiritualisme mou. Mais il ne faut pas croire non plus que la simple mention d'un événement scientifique suffit à régler une question : il reste encore à le déterminer épistémologiquement (champ, limites, enjeux) et à l'interpréter philosophiquement. Ce n'est ni une ornementation, ni un coup d'arrêt à la discussion; il s'agit au contraire de nourrir celle-ci en lui fournissant de nouvelles déterminations des concepts, de nouvelles questions, de nouvelles perspectives même sur des problèmes traditionnels.

Un défaut commun à beaucoup d'exposés, quels que soient les thèmes choisis, a consisté en une interprétation caricaturale du plan thèse/antithèse, notamment pour les questions qui impliquaient deux notions ; il est arrivé assez souvent d'entendre énoncer dans un premier temps qu'elles étaient strictement opposées (ou n'entretenaient aucun rapport) pour apprendre ensuite qu'elles étaient indissociables, voire synonymes – un simple changement d'auteur de référence suffisant apparemment à justifier ce retournement, sans que l'on prenne la peine de nous expliquer en quoi le premier point de vue était critiquable, ou relevait d'une illusion. Les candidats qui souhaitent adopter un tel plan « dialectique » doivent comprendre que soit la seconde partie introduit des nuances ou des limites à la première, ou en restreint le champ d'application en montrant que l'opposition stricte entre les notions n'intervient que dans un seul domaine ; soit, si elle nie complètement la thèse énoncée en premier lieu, elle doit montrer pourquoi les raisons qui avaient conduit à l'adopter ne sont pas valides et quelle illusion spontanée mène le raisonnement à partir de cette thèse ensuite rejetée.

On mentionnera rapidement enfin quelques faiblesses déjà signalées les années précédentes : les interprétations pathétiques de théories qui cherchent simplement à décrire le réel (la physique d'Aristote n'est pas tragique); l'erreur qui consiste, dans un sujet comportant deux termes, dont celui du thème de l'année, à n'insister que sur ce dernier : on tire dès lors l'exposé vers la question de cours; l'absence d'exemples, le défilé de doctrines en termes abstraits (qui tourne souvent très vite à la caricature); la difficulté à conclure (soit la conclusion se réduit à un terne résumé de ce qui a déjà été dit, soit elle s'ouvre sur des généralités qui oublient tout ce qui a été démontré de précis et de déterminé); enfin la difficulté à discuter après l'exposé: cette discussion fait partie intégrante de l'épreuve - les questions posées cherchent à faire préciser une référence, un exemple ou une définition – parfois à proposer des contre-exemples ou à suggérer des compléments ou des distinctions, et les candidats doivent saisir ces occasions pour développer leur pensée, la nuancer, voire la corriger si cela leur apparaît nécessaire.